

Administration publique

Des chefs à l'heure au service pour donner l'exemple

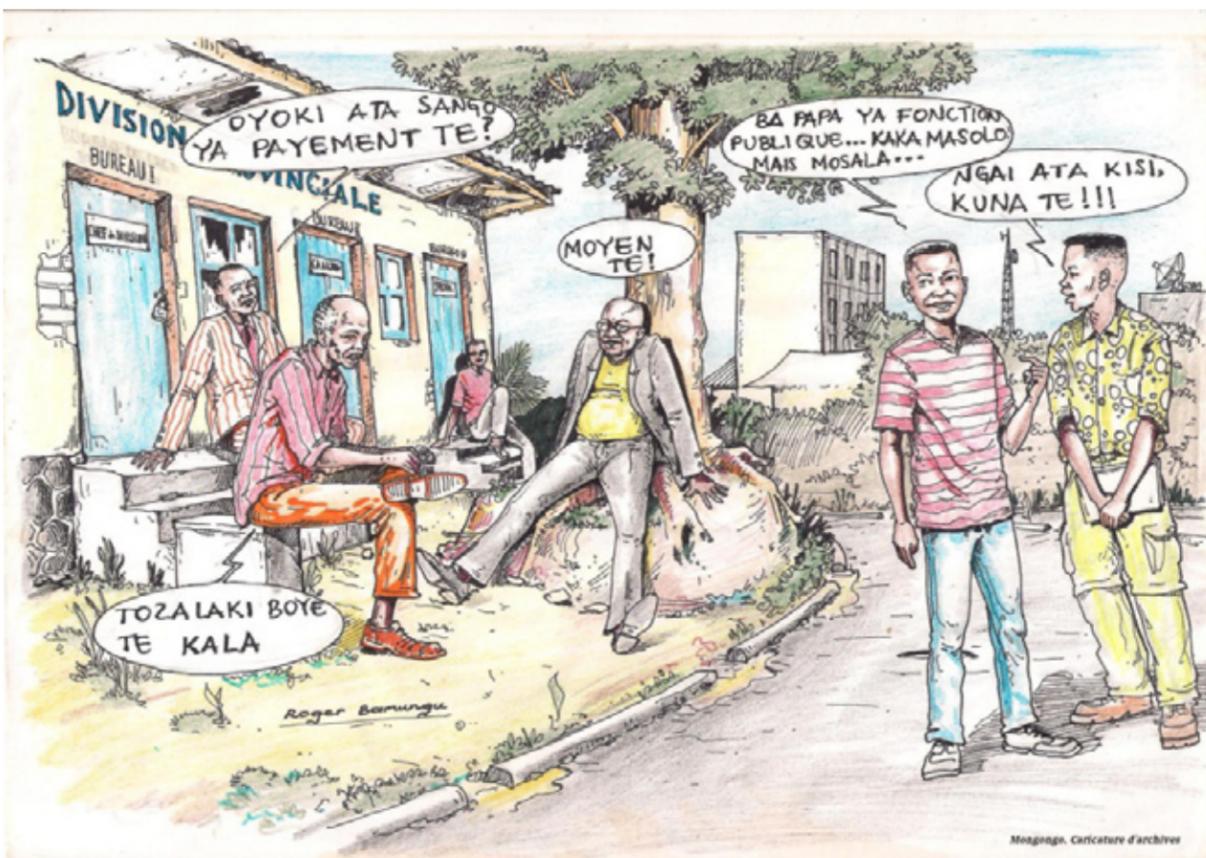
Depuis peu certains responsables de l'administration luttent contre l'absentéisme et le retard de leurs agents au service. Ils essayent de montrer l'exemple et de les motiver par une prime. Mais les habitudes prises sont difficiles à changer et les contrôles insuffisants.

Début janvier, le maire de la ville a renvoyé 19 des 26 chefs des services techniques de la municipalité. Ils étaient arrivés après 7h30, heure du début du travail dans l'administration publique et n'ont pas pris part au salut au drapeau habituel. La scène étonne plus d'un habitant. "C'est pour restaurer l'ordre. Le maire a constaté que les agents viennent en retard et rentrent plus tôt", explique un agent municipal. Désormais, tout le monde arrive à temps.

Cette attitude du maire, qui veut restaurer l'ordre, la discipline et la conscience professionnelle, contraste avec le laisser aller habituel observé dans les services administratifs : absence de sanction, absentéisme des agents et des chefs qui arrivent en retard sans souci des usagers. On entend souvent : "le chef n'est jamais absent, le chef n'est jamais en retard"... pour justifier ces détestables comportements. Le directeur de province (chef de l'administration provinciale), qui a rencontré tous les chefs des divisions ce mois-ci, effectue une tournée dans les services publics et a déclaré 2012, l'année du travail.

En principe, dans l'administration, le travail commence à 7h30 et s'arrête à 15h30. Mais dans les faits, la plupart des agents et des chefs arrivent vers 10h et quittent vers 13h. Une fois au travail, ces fonctionnaires passent le plus clair de leur temps à converser sur l'actualité politique du pays et l'attente du salaire. "Les dernières élections ont également plongé l'administration dans l'attentisme. Tout le monde semble attendre les nouveaux chefs. On ne sent pas les autorités qui hier étaient très dynamiques, même dans les travaux d'assainissement", analyse un observateur.

Dans la commune Makiso, le nouveau bourgmestre a rendu obligatoire le salut au drapeau pour se rendre compte de la ponctualité des agents. "Il y participe personnellement chaque jour", témoigne Constant Lasa Gbana, chef de bureau communal. Dans la commune Tshopo, le bourgmestre adjoint s'occupe lui-même du registre des présences. Les agents sont ponctuels par crainte de sanction. La mairie et ces communes accordent une prime à ceux qui respectent les



horaires pour les motiver.

Manque de créativité et de motivation

Cependant, certains de ces agents sont bien au service mais n'ont rien à faire. "Je suis là depuis le matin mais le chef ne m'a pas encore donné des tâches à faire. C'est pour cela que je chôme", témoigne un agent trouvé dans le couloir du bureau communal de la Tshopo en train de discuter politique. Pourtant, selon le chef du personnel de la commune Makiso, un agent n'a pas à attendre qu'on lui donne quotidiennement du travail, il doit être créatif pour la bonne marche de son service.

La modicité des salaires dans la fonction publique rend souvent difficile les contrôles des supérieurs.

Les agents combinent plusieurs emplois pour nouer les deux bouts du mois. "Chaque samedi, je ne viens pas au service, je vais à 36 km sur la route acheter des cossettes de manioc pour le petit commerce de madame", déclare un chef du bureau communal. "On me demande de venir tous les jours au service pour 54 000FC (60\$) par mois alors que j'ai une grande famille", se plaint un agent de la division de la jeunesse. Ici à 13 h, deux agents apparemment fatigués, somnolent sur leurs chaises. Les portes des autres services sont fermées. "Ils ne sont pas encore arrivés" répond un huissier. Monsieur Mboda, le chef de division précise que ces agents effectuent des descentes dans les ateliers pour encadrer les jeunes.

Christian Uzilo

A LIRE EN PAGE...

2 - Sans entretien, les routes réhabilitées ne durent pas
- Reprise de trafic ferroviaire Kisangani - Ubundu

4 - Les briquetiers ne doivent pas employer des enfants

6 - Victimes de guerre : s'organiser pour obtenir réparation
- Des domestiques obtiennent justice contre des patrons indélicats

8 - Mosala ya leta, bakonzi bapesi ndakisa ya kokoma na ngonga
- Mobeko mopekisi kosalisa bana misala mikasi

Gouvernement provincial remanié, une seule femme sur dix ministres

Seule une nouvelle figure vient de faire son entrée dans le gouvernement provincial réaménagé le 23 janvier dernier. Jean Faustin Lokinda Litaléma, un député provincial, remplace Jeanne Shuwa aux fonctions de ministre provincial du Développement rural, Culture, Arts et Tourisme, tandis qu'Atama Tabe Crispin est désormais ministre Près le Gouverneur de province chargé de l'Intérieur et Ordre public. Les autres sont reconduits à leurs anciennes fonctions.

Signalons que c'est le cinquième remaniement au cours de ce mandat. Ci-dessous les noms du reste de l'équipe :

1. Ministre de l'Agriculture, des affaires foncières, Mines, Urbanisme et Habitat ; Porte-parole du gouvernement provincial : Euka Alfani Jean Claude. 2. Latigo Nzoro Polydor, Ministre de l'Economie, Finances et Energie. 3. Ministère du Budget, Plan et Industrie, Androzo Mugongo Roger. 4. Tchedy Patay Raymond, Ministre des Travaux publics, Reconstruction, Environnement, Transports et Voies de communication. 5. Uvon Akumu Angèle, Ministre de la Santé publique, des Affaires sociales, Genre et Actions humanitaires. 6. Ministère provincial de la Jeunesse, Sports, Postes, Téléphones, Télécommunications, Information et Média, Ayaka Atilome Jean-René. 7. Ministre de l'Enseignement Primaire, secondaire et professionnelle, Bakabate Ewale Blaise. 8. Madali Masikini Félix, Ministre de la Fonction publique et Emploi.

Trésor Boyongo

Sans entretien, les routes réhabilitées ne durent pas

Durant le premier mandat du gouvernement Kabila (2006-2011), les infrastructures ont occupé le premier plan du programme politique. Certaines routes ont été réhabilitées après des décennies d'abandon. Faute d'entretien, elles se dégradent déjà. Les territoires oubliés eux attendent leur tour.



Un boubier sur la route Yahuma © Droits des tiers

Quelques années seulement après leur remise en état, certaines routes se dégradent déjà par manque d'entretien rigoureux. "Difficile de faire actuellement 20 m sans être surpris par un boubier sur la nationale n°4", raconte un chauffeur somnolant au volant de son bus au parking de dépôt Makayabo. La nationale n°4 Kisangani-Beni-Butembo refaite en 2008, Kisangani-Ubundu en 2010, Kisangani-Banalia 2011, Kisangani-Yangambi redeviennent peu à peu impraticables. Ici des boubiers et là des ponts cassés. L'espoir et la satisfaction des populations qu'elles avaient suscitées s'amenuisent.

"Les cantonniers nivellent la route avec du sable qui ne résiste pas aux pluies fréquentes dans la région pour boucher" se désole Djoé Bongindo, un chauffeur de minibus, empruntant la route Ubundu. "Que les autorités n'attendent pas sa dégradation totale pour intervenir car elle va coûter beaucoup", se plaint Salumu, un commerçant venu de Kindu trouvé à l'agence de voyage Maniema Union. Les usagers s'interrogent cependant sur la destination des frais perçus par le Fonds national d'entretien routier (Foner) sur chaque

véhicule sur les routes Ubundu et la nationale n°4. "Que le Foner nous dise combien des km sont déjà entretenus" questionne un chauffeur au parking de Lubutu. Selon le responsable provincial du Foner, les conducteurs ne respectent pas la barrière de pluie (interdiction de rouler après la pluie pour sécher la voie). Ils corrompent les agents de contrôle. Ce qui détruit la chaussée. Il ajoute que seules les recettes du péage ne suffisent pas pour entretenir efficacement ces routes.

Des routes qui dynamisent l'économie

Depuis 2006, le gouvernement a réussi à réhabiliter certaines routes d'intérêt vital restées longtemps impraticables. Ces voies ont relancé la circulation des personnes et de leurs biens. Les marchés et villages longtemps oubliés revivent et les paysans relancent l'agriculture et le commerce. Les prix des denrées alimentaires et des produits manufacturés ont sensiblement diminué. "Je fais chaque mois Kisangani-Kampala via la nationale n°4 et je dépense moins de 100 \$ que plus de 200\$ qu'on payait par avion", affirme Maman Chantal, propriétaire d'une boutique

d'habillement. Longue de 128 km, la route Ubundu permet l'approvisionnement de la ville de Kisangani en produits vivriers (poissons fumés, viande boucanée, etc.) et l'évacuation des certains produits manufacturés et pétroliers vers la province du Maniema. Les camionneurs mettent actuellement 3 à 4 heures au lieu de quatre jours.

Des routes oubliées

Le succès de ces routes cache cependant le calvaire des habitants d'autres territoires pour rejoindre Kisangani, le chef-lieu de province. Voyager sur la route Opala longue de 262 km au sud-est de Kisangani, sur la rive gauche du fleuve Congo est un parcours du combattant. Sable, érosions, boubiers... sont autant d'obstacles qui rendent impraticable cette route de desserte agricole. "La nourriture pourrit à Opala. Nous faisons cinq à six jours pour atteindre Kisangani par vélo qui ne prend pas de grandes charges. Cela décourage beaucoup de paysans qui ne savent pas évacuer leurs produits des champs", se plaint Jean Marie rencontré au Pk 5, deux sacs bombés de paddy sur son vélo. Il vient de Lobaie à 102 km.

Les transports des marchandises entre Kisangani et Opala ne sont assurés que par les baleinières qui mettent 5 à 7 jours sur plus de 320 km. En 2004, cette route a été réhabilitée par l'Ong Atlas logistique sur 102 km. Depuis lors aucun projet d'entretien s'en est suivi pour la partie réhabilitée ni pour la poursuite des travaux jusqu'à la cité d'Opala, l'autre route oubliée est celle qui relie Kisangani à Yahuma, un territoire perdu et enclavé à 318 km de Kisangani.

Christian Uzilo

La voirie urbaine en réhabilitation

Depuis mars 2011, certaines grandes artères de la ville de Kisangani (le boulevard Lumumba dans la commune Makiso, la route TP dans la commune Kabondo, l'avenue du rond point stade – mont Kitenge vers la commune Mangobo) changent de visage. En prévision de leur asphaltage, une entreprise chinoise, Zengue, trace des caniveaux. Ces routes en réhabilitation ne sont pas fermées à la circulation. Véhicules, motos, vélos, piétons, se disputent la chaussée encombrée par des moellons, sables, graviers, et limonites. Dix mois après le lancement, ces travaux traînent.

Christian Uzilo

Reprise du trafic ferroviaire Kisangani-Ubundu

Dimanche 15 janvier, vers 17h le train passager annoncé aux médias atteint la gare de Kisangani de la société de chemin de fer du Congo (SNCC) sur la rive gauche du fleuve Congo. Celui-ci était parti le vendredi passé pour Ubundu à 128 km au Sud Ouest de Kisangani d'où il revient. En arrêt depuis 6 mois suite à une buse cassée au PK 78, la reprise du trafic n'a pas attiré grand monde comme avant.

L'entretien progressif avec l'appui de la Banque mondiale de 125 km de voie ferrée sur laquelle la nature avait repris ses droits a permis ce convoi expérimental. Il a fait 8h de trajet au lieu des jours comme dans le passé. Désormais, tous les jeudis le train partira de Kisangani. Cependant la réhabilitation de la route Kisangani-Ubundu a diminué l'influence de cette voie ferrée. «Avant on voyait les commerçants se disputer les marchandises, se souvient Jean Nakwamasa, chef train.

Le directeur de la SNCC souligne qu'il reste à déraciner toutes les souches d'herbes à chaque centimètre de la voie jusqu'à Ubundu. Les villageois établissent de nouveau leur campement le long de la voie. La SNCC assure qu'elle va bientôt acquérir une nouvelle locomotive. L'actuelle date de 1963, Les barres de fer placées devant le pare-brise la protègent contre des incursions inopportunes dans la cabine. Les sièges sont en bois, les installations hygiéniques laissent voir les rails, l'équipement électrique inexistant, certaines fenêtres sont sans vitre. Elle a embaqué moins de 50 passagers dans l'une de deux voitures (wagon passagers) entièrement rouillés. Les passagers débarquent avec des régimes de bananes, sacs de manioc, chikwangués...

Trésor Boyongo



Des passagers à l'arrivée d'un train à la gare de la SNCC à Kisangani © Mongongo

LA VILLE EN BREF

Médias

24 janvier : Arrivée de Madame Philomène Nkoy, secrétaire générale du ministère national de la communication et médias. Elle est venue installer officiellement à ses fonctions Mr Dominique Lekakwa (nommé depuis 2006) comme chef de division provinciale de ce ministère. Elle a profité de son séjour pour visiter les locaux des radios, des télévisions et journaux de la ville. Selon elle, Chaque média doit constituer son dossier physique et s'acquitter des taxes. Les contrevenants se verront interdits d'exploiter, de publier. Elle souhaite voir les médias travailler dans la régularité.



Visite de Madame la secrétaire au Journal Mongongo © Mongongo

Communiqué du CICR : appel à candidatures Atelier presse Ecrite

Le comité international de la croix rouge (CICR), organise du 06 au 08 mars 2012 à Goma et du 13 mars à Bukavu un atelier presse écrite qui a pour objectif de motiver les journalistes à faire des reportages sur les sujets humanitaires dans leurs contextes respectifs et de les aider à améliorer leurs capacités dans les domaines de la recherche,

de l'écriture et de la technique d'entretien, etc.

Ce séminaire est ouvert à 24 journalistes exerçant dans des organes de presse des provinces du Nord et Sud Kivu, Katanga, Province Orientale et Kinshasa. Les journalistes peuvent déposer leurs candidatures aux sous délégations et bureaux du CICR de leurs milieux. Deadline du dépôt des candidatures : 13 février 2012

Contacts : Mr Yves HELLER, Coordonateur en Communication du CICR en RDC

Email : kin_com@icrc.org

Unikis, un guichet pour 15 000 étudiants

Depuis le début de cette année académique, les étudiants d'autres institutions d'enseignement supérieur (Institut supérieur de commerce, Institut supérieur Pédagogique, Institut du bâtiment et des travaux publics) payent désormais leurs frais académiques à la Raw Bank. Question d'améliorer la transparence et la traçabilité dans la gestion des finances. Ces institutions rejoignent l'Université de Kisangani qui depuis 3 ans fait transiter les paiements par cette banque.

Mais l'afflux des étudiants à peu près 15 000, de toutes ces institutions pose un problème au seul guichet de cette banque. Les files d'attente sont longues et des étudiants manquent les cours. La situation est plus compliquée quand les institutions chassent les étudiants insolvables et que tous veulent payer au même moment. Selon un agent de la Raw Bank, beaucoup d'étudiants veulent toujours être servis à temps même s'ils sont arrivés en retard et son entreprise réfléchit déjà à multiplier les guichets.

UPDKIS : les paysans dénoncent les tracasseries

Du 16 au 19 janvier, 96 paysans et 18 collectifs de base des agriculteurs ont pris part à la tenue l'assemblée générale ordinaire de l'Union paysanne pour le développement de Kisangani (UPDKIS). Ils ont dénoncé les tracasseries policières, militaires, et administratives dont ils font l'objet dans les beaches et autres postes de contrôle et la multiplicité des taxes. Ils demandent aux autorités de lever les barrières sur les routes car les contrôleurs se transforment en tracassiers. On exige de chaque paysan de payer par exemple 2000 FC sur la route comme en témoignent les paysans qui proviennent de Yanonge. Les produits des champs pourrissent car agriculteurs ne se sentent pas libres de circuler. Les associations membres demandent l'accompagnement de l'Updkis pour légaliser leurs statuts et règlements et obtenir la personnalité juridique.



CTB RD CONGO

Communiqué de presse N° 05

Remise officielle d'un centre de santé au village Batiamaleke

Dans la matinée du vendredi 20 janvier 2012, le Projet d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire, PAIDECO TSHOPO a procédé à la remise officielle d'un nouveau centre de santé au village Batiamaleke, quartier Kandolo, au point kilométrique 17 de la ville de Kisangani, sur l'ancienne route Buta.

Le Secrétaire administratif du secteur des Lubuya-Bera, M. Mbombo Kanaile a coupé le ruban symbolique au nom du Chef de secteur, après avoir reçu les clés du bâtiment de la main du Coordonnateur adjoint en charge du Renforcement des capacités et du Développement économique local au sein du projet PAIDECO TSHOPO, M. Jules Likunde. A la même occasion, un lot symbolique d'équipements médicaux a été remis au représentant de l'autorité administrative locale. C'était en présence du médecin chef de zone de santé de la Tshopo, des membres du comité de santé du village Batiamaleke et de nombreux spectateurs.

La nouvelle infrastructure sanitaire comprend six pièces contenant l'essentiel de ce que l'on peut trouver comme matériel médical dans un centre de santé moderne (tensiomètre, stéthoscope, table d'examen, speculum vaginal, civière, sté-

rilisateur, lits d'hospitalisation et matelas, kit de sage femme, etc). A côté du bâtiment principal se trouve un bloc sanitaire comprenant 3 toilettes et 3 douches. Les travaux de construction ont été réalisés par deux entreprises basées à Kisangani : BAJEC pour le bâtiment principal et EGECOM pour le bloc sanitaire. Le tout pour un montant de 57 228 euros. Quant aux équipements médicaux, ils ont coûté 2443 euros. Pour doter le village Batiamaleke d'un centre de santé digne de ce nom, la CTB a donc déboursé environ 60 mille euros, soit près de 80 mille dollars américains.

Le besoin d'un centre de santé moderne a été identifié par les délégués de la population du secteur de Lubuya-Bera. Le nouveau centre de santé remplace l'ancien qui était construit en pisé au point kilométrique 15 et ne réunissait pas les conditions minimales pour apporter les soins de qualité à la population locale.

Félicien KABASELE DISHI Wa KANDE
Conseiller en Communication
Tél. 099 590 42 65



Ancien centre de santé du village Batiamaleke © PAIDECO Tshopo



Nouveau centre de santé du village Batiamaleke © PAIDECO Tshopo

Les briquetiers ne doivent pas employer des enfants

De nombreux fabricants des briques font travailler des enfants au mépris des lois. Mais leurs familles qui vivent dans la précarité ne les dénoncent que rarement à la police.

Sous un soleil ardent, Jean et Modogo, âgés respectivement de 13 et 14 ans compactent des briques dans un grand ravin de plus de 5 m de profondeur. D'autres jeunes de leur âge les acheminent sous un hangar. Vers 12 h, ces deux jeunes visiblement motivés ont déjà totalisé 200 briques. "Nous comptons en compacter 500 jusqu'à la fin de la journée", déclare Modogo, élève de 5^{ème} primaire qui, depuis une semaine, ne va pas à l'école faute d'avoir payé la prime. Il se sent obligé de donner toute sa force de travail pour avoir de quoi financer ses études. Comme lui, de nombreux autres enfants sont obligés de vendre leurs bras pour se nourrir, se vêtir et payer leurs études. Depuis que les chantiers de construction utilisent les briques cuites (faites d'argile compactée et cuites au four), partout dans les communes comme Kisangani, Mangobo, Kabondo et même dans certains quartiers de Makiso et de Tshopo, des enfants de 10 à 16 ans sont utilisés pour les fabriquer et les transporter. Ils constituent une main d'œuvre facile et peu chère. "Un jour j'étais surpris de voir ces enfants déjà à 6 h avec 100 briques. Je pensais même qu'ils les avaient volées dans le hangar afin de me les faire payer doublement" déclare Jonathan, un des employeurs qui s'étonne de leur endurance. "Parfois quand nous commençons à 4 h du matin, le patron vient nous chasser brutalement craignant d'être arrêté", note Jean.

Main d'œuvre bon marché au mépris des lois

Pour fabriquer les briques, ces mineurs creusent, mouillent l'argile avec de l'eau et les compactent. "Chaque matin nous versons 10 à 15 seaux avant de commencer", témoigne Jean se reposant à côté d'un seau de 20 l rempli d'eau. Ils sont payés 1 \$ pour 100 briques en terres fabriquées en 3 h. Une fois cuite, le patron les revendra à 10 \$. Ces patrons allèguent souvent que le bois de chauffe et le transport coûtent cher. Une exploitation économique qui ne dit pas son nom mais dont les auteurs ne sont pas inquiétés suite à la précarité des familles. La loi n°09 /001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant interdit de soumettre l'enfant aux travaux, qui par leur nature et conditions sont susceptibles de nuire à sa santé, sa sécurité et sa croissance. Une peine d'un à trois ans d'emprisonnement et une amende allant de 100 000 fc à 200 000 fc est infligée à toute personne qui se livre à toutes formes d'exploitation des enfants à des fins économiques.



Des jeunes briquetiers installés à côté d'un chantier de la réhabilitation de la voirie urbaine © Mongongo

Précarité de la vie

Rares sont les parents qui portent plainte et les agents de l'Etat qui interpellent ces patrons. Les autorités judiciaires ont du mal à poursuivre ce genre d'infractions car les parents des victimes s'interposent en faveur de l'employeur. "Ces parents affirment que le salaire qu'ils reçoivent ne leur permet pas de supporter convenablement tous les enfants. Ils se débrouillent comme ils peuvent pour nous soutenir", témoigne Alphonse Fallu Tambwe, commissaire principal de la Police spéciale pour la protection de l'enfant. "Mais nous n'hésitons pas à sanctionner certains fabricants des briques s'ils sont dénoncés à notre service", ajoute-t-il. "Nous sensibilisons les enfants sur leurs droits et devoirs", explique Alexis Balingi, président du parlement d'enfants, qui attribue ce phénomène à l'irresponsabilité des parents et de l'Etat. Il demande à punir ces employeurs conformément à la loi. Cedrick, 15 ans orphelin de père, exerce ce travail depuis trois ans. Grâce à ce modique revenu, sa maman vend de la farine de manioc devant la porte et il s'achète des habits. "Des fois, je tombe

en faillite, il me donne 7000 fc ou 8000 fc pour acheter le panier de fufu", témoigne Marcelline Bumbu, sa mère quadragénaire. Démunies, ces familles n'ont d'autre choix que laisser ces enfants travailler. Au mois de novembre dernier, un adolescent de 17 ans a succombé dans un éboulement de terre alors qu'il récupérait de l'argile dans un grand trou au plateau médical et un autre de 15 ans au plateau Boyoma grièvement blessé et fracturé. Ces enfants risquent de souffrir d'hernie, et de maux de dos dans l'avenir.

Christian Uzilo

De l'argile gratuite au bord des routes

Depuis peu à côté des chantiers de réhabilitation des routes par les chinois, on voit de jeunes gens fabriquer des briques. Ils profitent de la terre argileuse déglacée pour sécher la chaussée. A cinq ou dix, ils fabriquent des briques et les revendent. On le voit dans la commune Kabondo, à côté de l'ancien marché de T.P., au rond-point du stade Lumumba dans la commune Tshopo, au carrefour du collège Maele et au quartier Saio, devant l'église Kimbanguiste. Une bonne affaire pour ces jeunes qui utilisent gratuitement cette terre plutôt que d'acheter des collines dans les parcelles des privés. D'autres particuliers utilisent ces terres pour hausser le niveau de leurs parcelles souvent marécageuses.

Jhon Sindani

ABONNEMENT

Pour encourager l'équipe des journalistes de Mongongo dans leur travail de vous informer régulièrement en toute indépendance de ce qui se passe dans votre milieu proche, souscrivez un abonnement de soutien.

Tarif des abonnements

- Abonnement ordinaire : 1 an (24 numéros) : 30 \$
- Abonnement de soutien : 1 an (24 numéros) : 50 \$ minimum

Abonnements payables :

- Au journal Mongongo, 1/A, Avenue Tshatshi à côté de Bego Congo, Commune Makiso
Mail : journal_mungongo_kis@yahoo.fr
- Gertrude Nabiata, +243 (0) 85 338 06 84.
- Jimmy Bakelenge, +243 (0) 85 338 93 25.
- A Syfia international, 20 rue du Carré du Roi, 34000 Montpellier, France
Tél : 33 (0) 4 67 52 79 34 Fax : 33 (0) 4 67 52 70 31
Mail : leplaideur.ilb@wanadoo.fr

Références bancaires :

Compte SYFIA INTERNATIONAL Assoc. à la BFCC de Montpellier
Code RIB : 42559 - 00034 - 21027811202 - 40
IBAN FR76 4255 9000 3421 0278 1120 240 BIC CCOP-FRPPXXX
ou Chèque bancaire à l'ordre de SYFIA INTERNATIONAL - Libellé en Euros



© Mongongo

ECHOS DE PROVINCE

Isangi : le tétanos néonatal, un tueur silencieux et évitable

En deux ans, la zone de santé rurale d'Isangi, territoire situé à 128 km au Sud de Kisangani a enregistré 35 bébés atteints de tétanos néo-natal contracté à la naissance. Trente et un en sont morts. "Les enfants de 0 à 28 jours sont les plus touchés", a souligné le médecin chef de zone de santé rurale d'Isangi, le docteur Charles Lobanga au cours d'une réunion d'évaluation des activités sanitaires le 15 janvier. "Les statistiques présentées ici sont celles recensées dans nos structures. D'autres cas, plus nombreux restent inconnus dans la communauté", ajoute-t-il. La zone de santé ne dispose pas d'une prise en charge adéquate : absence des médicaments, matériel in-



Chambre d'hôpital de Yakusu © Mongongo

dapté,..." "C'est par la grâce de Dieu que quatre enfants ont eu la vie sauve", confie une infirmière. Le personnel soignant déplore également le transfert tardif des malades à l'hôpital. "Les parents amènent d'abord l'enfant chez un tradipraticien avant de nous l'amener déjà mourant", regrette Dieudonné, un autre infirmier.

L'accouchement à domicile et la non vaccination des mères sont les principales causes de ce tétanos, du à une bactérie qui attaque le système nerveux central. Selon le docteur Charles Lobanga, seuls 43 % des femmes enceintes accouchent dans une structure médicale. Les autres ne suivent pas le programme de la consultation prénatale (CPN) et accouchent dans leurs maisons en utilisant des lames, des couvercles de marmites et des couteaux non stérilisés pour couper le cordon ombilical. Ce qui infecte le nouveau né qui meurt en quelques jours d'étouffement après des convulsions douloureuses.

Le coût des frais médicaux mais surtout le manque d'information sont en cause. En outre, certains agents de santé soignent à domicile pour gagner de l'argent. La société civile locale s'engage à dénoncer ces infirmiers charlatans pour qu'ils soient punis par les pouvoirs publics. Les relais communautaires de santé sont chargés de convaincre les femmes de la nécessité de suivre les consultations prénatales et d'accoucher à l'hôpital.

Joseph Bassay

De l'importance de la Consultation prénatale pour les femmes enceintes

Les consultations prénatales permettent d'informer les femmes enceintes et leur famille sur un plan d'accouchement ; de dépister certains risques majeurs pour lesquels des actions sont possibles (cicatrice utérine; présentation anormale du fœtus; rupture prématurée des membranes, grossesses multiples et métrorragies) ; de soigner certaines maladies comme l'hypertension, le paludisme, les maladies sexuellement transmissibles, le VIH sida, tétanos, infections urinaires et soigner l'alimentation de la femme.

Ces mesures ne sont efficaces que si le système de santé maternel est organisé et si les femmes bénéficient de soins de qualité.

Pépé Mikwa

Isangi : des moustiquaires comme filets de pêche

De plus en plus des pêcheurs se servent comme filets de pêche des moustiquaires imprégnées d'insecticide, distribuées gratuitement par l'Unicef, ASF (association santé familiale) et Caritas et destinées à lutter contre la malaria. Les ONG environnementales indiquent que plus de 55% d'entre eux les utilisent : En janvier, 61 pêcheurs ont

ainsi été identifiés en janvier comme les utilisant. . A mailles fines, celles-ci permettent de capturer les petits poissons, les fretins plus nombreux sur les marchés.

"Nous sommes frustrés de voir comment les eaux du fleuve Congo sont polluées et les espèces de poisson menacées de disparition", s'indigne Isidore Basongwa, président de l'Ong, Programme pour la conservation et la protection de la nature (PCN). "Nous désapprouvons ce mauvais usage de la moustiquaire car nous vivons dans une zone hyper- endémique en matière du paludisme" réagit aussi le médecin chef de zone de santé rurale d'Isangi, le docteur Charles Lobanga. . Sur les marchés, les fretins sont plus nombreux.

"Les pêcheurs manquent de filets", ironise Jules Blika, habitant d'un quartier populaire d'Isangi qui voit ces fretins sur le marché. "Le service de l'agriculture, pêche et élevage ne met pas les agents sur le terrain pour contrôler alors qu'il est informé de cette situation", constate Isidore Basongwa, un acteur de la société civile.

Depuis, le comité territorial de sécurité a lancé l'opération "pêche responsable". Bilan : un pêcheur arrêté, 10 moustiquaires-filets brûlées sur ordre de l'administrateur du territoire informe le capitaine Sawa commandant de l'unité navale à Isangi. Cependant la traque de ces pêcheurs peu respectueux des règles de pêche est difficile car ils exercent souvent la nuit et dans les îlots. "Nous mettrons tout en œuvre pour finir définitivement avec cette pratique" martèle Augustin Saïle, administrateur assistant chargé de l'économie, finances et développement.

Joseph Bassay

Territoire d'Ubundu :

Depuis le mois de décembre, une épidémie de rougeole sévit dans la zone de santé d'Ubundu. Plus de 9000 cas recensés et 9 morts, selon Gilbert Bokungu, chargé de sensibilisation à l'hôpital général de référence d'Ubundu. Elle touche les enfants et les adultes. Mais les chefs des quartiers affirment qu'il y a eu beaucoup plus de morts car les familles ne connaissaient pas la maladie et n'amenaient les malades à l'hôpital.

Fidèle Lutula

Les commerçants Nande du Nord Kivu s'installent à Ubundu

Depuis décembre, les commerçants Nande, (originaires de Beni et Butembo au Nord Kivu) conquièrent le marché d'Ubundu, territoire situé à 128 km au Nord Est de Kisangani. Ils construisent des boutiques et louent celles des commerçants locaux. Ceux-ci préfèrent désormais attendre les potentiels acheteurs en amont du fleuve au sortir de leurs villages. Selon les clients, les marchandises des Nande sont de bonne qualité même si elles coûtent plus cher. Une paire de babouches y revient à 2500 fc contre 1500 fc chez les locaux. Habits, savons, piles et babouches... sont convoités par les clients. Selon Maurice, un commerçant d'Ubundu préfère aujourd'hui louer sa boutique à 20 000 fc par mois que de continuer à y travailler pour moins de 5000 fc par mois.

Fidèle Lutula

Territoire de Lubutu

Ce territoire de la Province du Maniema est plus proche de Kisangani que de Kindu, chef lieu de sa province. Les habitants échangent ainsi plus avec la capitale de la Province orientale distante de 364 sur la nationale n°4. Votre journal publiera de temps à temps des nouvelles de ce territoire.

21 janvier : un groupe de jeunes nommé Borois envahisse la cour de l'école Aleka Unda fille, vers midi et scelle le bureau du directeur. Ils protestent contre la nomination d'un directeur intérimaire qui n'est pas un fils du terroir en remplacement du directeur décédé quelques jours auparavant. Selon eux, ce poste devrait revenir à un natif. Le conseiller résident des écoles conventionnées catholiques aurait du nommer le chef des enseignants de l'école et non un comptable de sa conseillerie. Le conseiller résident dénonce une manipulation de ces jeunes.

Jean-Luc Lifaefi

24 janvier : un jeune a été grièvement blessé lors d'un conflit parcellaire La même parcelle aurait été vendue à trois personnes différentes. De nombreux conflits fonciers sont enregistrés dans ce territoire. La fraude, les conflits des compétences entre les services des titres fonciers, de cadastre et les autorités coutumières en sont les causes. S'y ajoute l'ignorance de la population qui ne connaît le Code foncier.

Djahuti Mbula

Victimes de guerre : s'organiser pour obtenir réparation

Les victimes des guerres n'ont toujours pas été indemnisées. Mal informées, peu aidées, elles n'ont pas réussi à se faire entendre. La société civile est appelée à les accompagner dans leur plaidoyer.

Une décennie après les guerres qui se sont déroulées à Kisangani entre les troupes ougandaises et rwandaises en 2001 et 2002 (guerre de six jours 2001, d'un jour, de trois jours... massacres du 14 mai 2002) pour le contrôle de la ville de Kisangani au plus fort de la période de rébellion, les victimes n'arrivent toujours pas à s'organiser et à utiliser les possibilités d'indemnisation dont elles disposent. C'est pourquoi le Centre international pour la justice transitionnelle (CIJT), une Ong internationale des droits de l'homme, essaye d'apporter une assistance technique aux organisations de la société civile et à l'association des victimes. Selon Maître Guy Mushata, chargé de programme lutte contre l'impunité au CIJT, "la société civile, qui est un partenaire clé du gouvernement, doit identifier formellement les victimes, les catégoriser selon ce qu'elles ont subies - dommages corporels ou matériels- et les évaluer ; et les encadrer et orienter leur plaidoyer auprès du gouvernement. Plus les jours passent, plus les traces s'effacent et il sera difficile d'évaluer les dommages". La société civile doit arracher le vote d'une loi de réparation à l'Assemblée provinciale ou nationale et militer afin que le budget du gouvernement provincial prenne en compte la réparation des victimes (construction d'un mémorial, d'un hôpital,...) dans les plans de développement et de lutte contre la pauvreté.

Souvent la société civile se limite à des dénonciations et communiqués sans accompagner réellement les victimes. "Nos rapports ont juste décrit les événements sans recenser les victimes. Aujourd'hui, on est incapable de présenter un registre de personnes directement touchées par ces guerres", reconnaît Pierre Kibaka, acteur de la société civile.

Dépolitiser le combat

Les récupérations politiques détournent aussi les victimes de leur combat. "Les responsables de nos associations sont parfois servis par les autorités. D'autres personnes se font passer pour victimes. On est déçus. Le vœu, c'est voir notre compétence renforcée pour mener à bien la lutte", avance Bushiri, une victime vue le mercredi 25 janvier, lors d'une rencontre entre le CIJT, les victimes et la société civile.

"Il revient à l'Etat de réparer ses préjudices. Il a l'obligation de soulager tant soit peu les souffrances des victimes innocentes par des réparations matérielles ou symboliques", souligne Godefroid Mpiana, chargé de formation au CIJT. Les victimes elles attendent souvent ces réparations de l'Ouganda et Rwanda. Mais tant des autorités politiques que des victimes, on comprend



mal le processus des mécanismes de réparation. Maître Guy, explique ainsi que c'est l'Etat qui doit "créer un fonds d'indemnisation et que les frais qui seront payés par ces Etats entreront dans ce fonds. C'est un devoir de l'Etat congolais de dédommager la population qu'il n'a pas su protéger".

Lutter contre l'oubli

"C'est mieux qu'on fasse un monument et que l'Assemblée provinciale vote un édit pour déclarer la journée du 5 juin fériée", propose Bushiri. Démunies, sans abris, malades, estropiés, veufs, orphelins, handicapés... les victimes sont là et leurs besoins sont urgents. Certaines meurent faute de soins. "Il fallait que j'aie des soins appropriés pour mieux me sentir, mais aucun espoir", confie, Jackie Demango, qui depuis 12 ans, attend d'être soigné pour ses traumatismes et éclats d'obus qui traînent dans le corps. Selon Godefroid Mpiana, "la réparation sous entend la justice, la recherche de la vérité, le recueil des besoins des victimes, la détermination du type de réparation, l'indemnisation des victimes, la reconnaissance par les auteurs de leurs crimes, la prise en charge médicale pour ceux qui sont malades ou ont subi des violences". Un processus qu'en majorité les victimes ne connaissent pas faute d'être accompagnées correctement. La justice transitionnelle qu'elles réclament doit répondre à leur demande de justice après ces guerres.

Trésor Boyongo et Pépé Mikwa

Des domestiques obtiennent justice contre des patrons indéclicats

(RCN J&D-InfoSud/Syfia/Mepad) A Kisangani, de plus en plus de domestiques saisissent l'Inspection du travail pour réclamer leurs droits contre des employeurs qui ne respectent pas le Code du travail. L'ignorance et la précarité obligent d'autres employés à accepter des conditions de travail difficiles.

A Kisangani, depuis que certaines ONG informent les domestiques sur leurs droits, certaines n'hésitent plus à saisir l'Inspection du travail en cas d'abus de leurs patrons. Selon l'article 187 de la loi n°015/2002 du 16 octobre 2002 portant Code du travail, l'Inspection arbitre les conflits collectifs et les litiges individuels entre employeur et employé. Si les deux parties ne s'accordent pas lors de cette procédure de conciliation, la partie lésée saisit le Tribunal de travail selon l'article 300 de ce même Code.

Souvent, les patrons préfèrent ne pas en arriver là, s'entendent à l'amiable avec leurs employés et leur payent des dommages et intérêts. De plus en plus de bonnes voient ainsi leurs droits respectés. En 2011, 4 d'entre elles ont ainsi saisi l'Inspection du travail pour licenciement abusif, contre 2 seulement en 2010 et aucune en 2009. De leur côté, les Amis de Nelson Mandela pour la défense des droits humains (ANMDH), une ONG, a apporté son assistance à 5 bonnes en 2011, contre 4 en 2010. "C'est l'éveil des consciences à partir des multiples sensibilisations faites par des associations féminines sur leurs droits" ; estime Jacques Muzinga, chargé de communication des ANMDH, à propos de ces premiers résultats.

Droits et dignité recouverts

Aidée par l'ONG Cliniques juridiques, Céline a, elle, saisi en août dernier l'Inspection du travail pour licenciement abusif. Sa patronne a dû lui verser 200 \$ le même mois pour son indemnité et lui payer une amende 50 000 Fc (55 \$). "J'ai enduré des injures et toutes sortes d'humiliations durant deux ans", se souvient Céline, la trentaine révolue.

"Je suis très contente de cette décision en ma faveur, car mon patron, un expatrié, voulait me rouler", se satisfait quant à elle R. Son employeur l'a congédiée en octobre dernier sans préavis, après l'arrivée de sa femme. Grâce à l'Inspection du travail, il lui a versé, là aussi rapidement, 400 \$ à titre de décompte final pour avoir rompu le contrat sans la prévenir. "Je ne savais pas qu'on devait donner un préavis pour rompre un contrat conclu verbalement avec une bonne", se défend cet ex-employeur.

D'autres patrons accusent les domestiques d'ingérence dans les problèmes

familiaux et de déplacer des biens sans permission. "Je l'ai surprise plus de quatre fois avec du riz, du savon et les habits de mes enfants, c'est pourquoi je l'ai renvoyée", explique Marthe. "La nourriture n'est pas toujours prête au retour des enfants de l'école... Elle perd tout son temps à regarder la télé au lieu de travailler !", renchérit Henriette.

Signer un contrat de travail

Malgré certaines avancées dans les mentalités, bon nombre de bonnes travaillent encore sans contrat de travail, ne bénéficient ni de l'allocation familiale, ni de frais de logement ou de transports et leur salaire est souvent inférieur au seuil légal. Rares sont cependant celles qui portent plainte en cas d'abus, car elles ignorent leurs droits.

Selon le juge Bopengo du Tribunal de grande instance de Kisangani, la signature du contrat de travail est la condition première pour exercer un emploi. Ce contrat détermine le salaire, l'allocation familiale, les frais de soins médicaux, de transports, etc. Plusieurs métiers distincts font le quotidien des domestiques : jardinière, cuisinière, femme de ménage, lavandière, gardienne d'enfants... Pourtant, elles gagnent généralement moins de 30 \$ par mois... "Le domestique le moins payé et célibataire ne doit pas toucher moins de 76 \$ par mois. L'employeur est plutôt encouragé par la loi à payer plus", ajoute l'Inspecteur de travail, Bunduki. En résumé, conclut Jean-Louis Alosso, inspecteur urbain à l'Inspection du travail, une bonne est une personne qui établit un contrat avec une autre pour travailler dans sa maison. Un employé comme tout autre, donc, protégé par le Code du travail.

Mais, les faibles revenus de certains employeurs et le chômage mettent souvent à mal le respect de ces droits. Et bon nombre de domestiques se font encore injurier par leurs patrons ou peuvent être chassées à tout instant. Certaines patronnes les considèrent même comme des rivales. Simon Bana, membre de la Clinique juridique, conseille aux domestiques de créer un syndicat pour mieux défendre leurs droits et se plaindre à chaque fois que ces derniers sont violés.

Maguy Libebele

Bila matengenezo, barabara zilizotengenezwa hazitakawia

Wakati wa muhula (mandat) wa kwanza wa rais Kabila (2006-2011), miundombinu (infrastructures) ilichukua fasi ya kwanza katika mipango ya kisiasa. Kuna barabara zilizojengwa upya (réhabilité) baada ya miaka mengi kuachiwa. Barabara zenyewe tayari zimeharibika kwa ukosefu wa matengenezo (entretien). Huko nafasi walikosahabiwa walingojea vilevile kujengwa barabara.

Miaka michache tu baada ya kutengenezwa, barabara zimeharabika kutokana na ukosefu wa matengenezo mazuri. “Kwenye barabara ya Nationale N° 4 ni vigumu kufanya 20 mètres bila matope”, amesema dereva mmoja akisinzia ndani ya gari kwenye parking ya makayabo. Barabara zilitengenezwa - Nationale N° 4 Kisangani-Beni-Butembo mwaka 2008, Kisangani-Ubundu mwaka 2010, Kisangani

Ubundu pamoja na Nationale N°4 kwenye FONER (Fonds National d’Entretien Routier) inaenda wapi. “FONER itwambie kwanza imeshatengeneza kilomètres ngambi” amauliza dereva (chauffeur) huyo wa parking ya Lubutu. Kiongozi wa FONER jimboni amesema kuwa dereva wamekosa kufata kanuni inayokataza kutembeza gari “kisha mvua ili kuacha njia ikauke. Wameleta rushwa kwa maafisa (corrompre les contrô-

mani safari ya ndege (voyage par avion)”, amesema bibi Chantal, mwuza nguo dukani. Njia ya Ubundu, 128 km, imesaidia mji wa Kisangani kupata samaki kavu, nyama kavu na vivi hivi na kupitisha biza (produits manufacturés) na mafuta ya gari na taa kwenda jimbo la Maniema. Zamani safari ya gari kutoka Kisangani-Ubundu iliomba siku 4, leo ni saa 3 ao 4.

Barabara nyingine bado hata kutengenezwa Njia zilizotengenezwa ni nzuri na zenye mafanikio (utilité). Hata hivyo, kuna materritoires inayokosa njia kufika mji Kisangani. Njia ya Opala, 262 km na Kisangani, ni safari ya mateso. Matope, mashimo na kichanga kwa uwingi vinazibia njia ya kupitishia mazao ya kilimo. “Vyakula vimeozea Opala. Siku 5 ao 6 ya safari ya kinga Opala-Kisangani haitoshe kubeba vitu vingi. Wakulima (paysans) wametoa kitumaini kusafirisha mazao (produits des champs)”, amelalamika Jean-Marie kijijini 5 km na Kisangani, akibeba saki kubwakubwa 2 ya mpunga ku kinga. Ametoka Lobaie 102 km na Kisangani. Kubeba bidhaa (marchandises) Kisangani-Opala imeomba tu balienières, safari ya siku 5 ao 7, kilometa 320. Mwaka 2004, barabara Kisangani-Opala, 102 km, ilitengenezwa upya (réhabilité) kipande kimoja tu na shirika la Atlas Logistics. Tangu pale barabara haina matengenezo (entretien) hata moja. Na hakuna mpango wa kumaliza kipande kilichobaki kufika cité ya Opala. Njia ingine iliyosahabiwa ni ya kutoka Kisangani kwenda Yahuma, 318 km.

Christian Uzilo



Traversée d'un ruisseau sur la route Yahuma © Droits des tiers

Banalia-2011, Kisangani- Yangambi – zimeanza tena kuharibika, matope hapa na pale. Hali ambayo imewatoa raia (populations) matumaini. “Wacantonniers wameranda (nivellent) barabara kwa kichanga. Kichanga si kitu wakati wa mvua ya kila mara” amesema Djoe Bongindo, mtembeza minibus njia ya Ubundu. “Wakubwa wa nchi wakiangalia hivi kutengeneza njia itaomba franka nyingi”, amelalamika Salumu, mfanyabiashara wa Kindu kwenye Agence de voyage Maniema Union. Watu wamejiuliza franka inayolipwa njia ya

leurs). Neno ambalo uharibu njia”. Amesema tena kuwa franka inayolipwa haitoshe kwa kutunza barabara hizo.

Barabara zaimarisha uchumi

Tangu 2006, serikali ilitengeneza upya (réhabilité) njia zilizogawia katika hali mbaya na watu wakaanza kufanya safari na vitu vyao. Wanavijiji wakaanza kuinua kilimo na biashara. Bei ya vitu ikashuka kwa kiasi kikubwa. “Kila mwezi nimelipa 100 \$ kufanya safari Kisangani-Kampala kupitia Nationale N°4 kuliko 200 \$ niliyolipa za-

Barabara mjini Kisangani katengenezwa upya

Tangu mwezi wa tatu mwaka 2011, njia kubwakubwa za mji wa Kisangani– kama vile Boulevard Lumumba katika commune ya Makiso, njia ya TP Kabondo, masanganjia (rond-point) Stade-Kitenge kuenda Mangobo – zimeanza kuonekana. Njia hizi zimetajarishwa kutiwa lami (goudron) na kampuni la uchina Zenguei. Kampuni hii imechimba mifereji na kuyaza kichanga, moellons, mawe na limonite kati ya njia. Hata hivyo haikatazwe watu kupita. Myezi 10 kisha kuanza kazi imeanza kulala.

Christian Uzilo

Waasirika (victimes) wa vita wajitayarisha kupata malipo (réparation)

Waasirika wa vita (victimes des guerres) bado kulipwa. Mpaka sasa hao hawajui wafanye nini na wamlilie nani ili awasikiye. Inaomba vyama vya kiraia (société civile) kuwasemea.

Imeeneya miaka kumi hivi baada ya vita kuzuka mjini Kisangani kati ya majeshi ya Uganda na ile ya Rwanda mwaka 2001 na 2002 (guerre de six jours 2001, d’un jour, de trois jours... massacres du 14 mai 2002) kwa kufia mji wa Kisangani. Mpaka sasa waasirika (victimes) wameshindwa kutetea haki zao ili wapate fidia (indemnisation). Ndiyo maana shirika la kutetea haki za binadamu la CITJ (Centre international pour la justice transitionnelle) linaviunga mkono vyama vya société civile pamoja na jumlia ya waasirika (association des victimes). Maître Guy Mushata, chargé de programme de lutte contre l’impunité wa CIJT anasema kuwa “Ni bora zaidi Société civile, ambayo inasikilizanaka na serkali, iwakusanye na kuwahesabu waasirika wa vita ili kuwapanga kila mmoja kufatana na malipo itakayokua yake. Hivi société civile inaweza kwenda kuwasemea kwenye serkali. Isipokuwa hivo, kadiri siku zilnepita, itakuwa vigumu kufanya kazi hii”. Ni lazima Société civile ifanye nguvu baraza la bunge jimboni na inchini (ass. Provinciale et nationale) itunge sheria ya kuwalipa na kuwasaidia waasirika wa vita (victimes des guerres). Sheria itapanga kujenga monument, hospitali na kuleta maendeleo ili kumaliza utmaskini. Mara nyingi Société civile inaikalia tu kulalamika bila kuwasaidia waasirika kama inavofaa. “Kazi yetu kuandikaandika maneno bila hata kujua waasirika ni wangapi. Leo ni vigumu tujue hesabu ya waliopatwa na vita” ametambua Pierre Kibaki mtetezi wa haki za binadamu wa shirika la Justice et Libération mjini Kisangani.

Lazima haki za waasirika kuachana na siasa

Sera za kisiasa (récupérations politiques) zimeingilia haki ya waasirika. “Viongozi wa vyama vyetu wamepata msaada kutoka viongozi wa nchi.

Tena kuna watu wanaodanganya kuwa waasirika. Tumevunjwa moyo. Ingekuwa vizuri kutusaidia tupate kupigania haki yetu” amependekeza mwasirika Bushiri, walipokutana, Januari 25, CITJ, waasirika na mashirika ya kiraia.

“Ni kazi ya serkali kutengeneza maneno (réparer les préjudices) ili kuwaangalia na kuwapa moyo waasirika wanaoteswa” anasema Godefroid Mpiana wa CITJ. Malipo ya waasirika (victimes) imengojewa sana kutoka Rwanda na Uganda. Ila iwe serkali iwe waasirika, hakuna wanaojua vizuri kitu cha kufanya. Maître Guy anasema kuwa “serkali lazima ifanye fonds d’indemnisation kwa kuweka pesa itayolipwa na Rwanda na Uganda kwa ajili ya waasirika. Waasirika ambao serkali ilishindwa kuwakinga”.

Haifae kusahau historia

“Ni bora zaidi kujenga monument na baraza la bunge jimboni (assemblée provinciale) itangaze 5 juin kuwa siku bila kazi (férié)” amependekeza Bushiri. Maskini, walala inje, kuna wanaokufa kwa ukosefu wa dawa. “Tangu vita vile sina matumaini ya kupata dawa” anasema Jackie Demango ambaye kwa miaka 12, amengojewa kupata matunzo kufatana na vipande vya masasi vilivyo mwilini mwake.

Godefroid Mpiana anasema kuwa “Hakuna réparation bila sheria, ukweli wa mambo, haki za waasirika na kupanga mambo, malipo, kuomba huruma kutoka kwa waliokosa, matunzo hospitalini kwa wagonjwa” ... neno ambalo wengi kati ya waasirika hawalijui. Maisha haiwezi ikaendelea bila kuwakatia sheria watu hao waliopatwa na vita (victimes des guerres).

Trésor Boyongo et Pèpè Míkwa

Mosala ya leta, bakonzi bapesi ndakisa ya kokoma na ngonga

Mikolo miye bakonzi ba leta baboyi kolekisa mosala to kokoma na nsima na bilo. Bango moko bakomi kopesa ndakisa mpe kopesa prime na basali bazali kotosa ndakisa ena. Kasi mimeseno mya kala mizali kopesa nkwokoso mpo 'te mbongwana emonono.

Banda sanza ya yambo, mokambi wa engumba azongisaki ba chef ya service technique 19 kati na 26 azali na bango. Bango bakomaki nsima ya 7h30 ngonga ya kobanda mosala. Bazangaki kokoma ntango ya komatisa bendele (drapeau). Baiké bakamwi likambo liye. “Ezali mpo ya kosembola makambo. Mokambi wa engumba amonoki ‘te basali bakomaka na nsima o mosala mpe bazongaka naino ngonga ekoki té. Mikolo miye, banso bakomi koya na ngonga esengeli”, elobi moko mosali. Ezaleli eye ya mokambi wa engumba ya kozongisa botosi mpe bolingi mosala ekeseni na mimeseno mya kala o mosala mwa leta ndakisa : kozanga kopesa etumbo, kolekisa mosala bakisa basali mpe bakonzi bazali kotungisama té mpo na kosalisa bana mboka. Mingi balobaka : “Mokonzi azangisaka té mpe akomaka nsima té,…” mpo na koluka komilongisa na bizaleli bibe bina. Dikitele ya etuka (Directeur de province), atali basali banso ba leta asololaki na ba chef de division banso na sanza eye ; azali kotambola na bilo inso ya leta mpe asakoli mobu 2012, mobu mwa mosala. Eyebani ‘te mosala mwa leta ebandaka na 7h30 mpe esukaka na 15h30. Kasi emononi ‘te basali na bakonzi mingi bakomaka na 10h00 mpo na kozonga na 13h. O mosala basali bana balekisaka ngonga mingi na masolo ma politiki ya mboka na makambo matali lifuta lya bango. “Maponomi mauti kosalema masalaki ‘te mingi kati na bango bakanga maboko na bozelaka makambo mazali koya. Banso bazali kozela bakonzi ba sika. Bolembu ekoteli bakonzi ba kala ata baye bamipesaki mpo na kopetola mboka”, elobi moko mofandi wa engumba.

O etando ya Makiso, bourgmestre wa sika asengi basali banso bakoma yambo ya komatisa bendele ; ezali mpo na ye nzela ya koyeba ba nani batosi ngonga ya mosala. “Ye moko akomaka mokolo nyoso na ngonga,” elobi Constant Lasa Gbana, Chef ya bureau ya commune. O etando ya Tshopo, bourgmestre adjoint nde asimbi registre ya présence. Basali bakomaka na ngonga mpo na kobanga etumbo. Mokambi wa engumba na ba bourgmestres bapesaka prime na baye batosaka ngonga mpo na kolendisanga bango.

Bozangi makanisi mpe litomba

Basali basusu bazangi eloko ya kosala. “Banda ntongo, mokonzi apesi ngai mosala té. Yango wana nazali kotelengana,” elobi moko mosali wa commune Tshopo azali kolekisa ngonga na masolo ma politiki. Chef ya personnel ya commune Makiso alobi ‘te mosali asengeli té bayebisaka ye mokolo nyoso nini asengeli kosala ; asengeli azwa makanisi ya kotambwisa mosala mwa ye.

Bakonzi bakangaka miso ntango mosusu zambi bayebi ‘te lifuta lya basali



Le bâtiment administratif de l'hôtel de ville de Kisangani © Mongongo

lizali moke. Basali basengeli kosala misala ndenge na ndenge mpo bameka kobika malamau. “Mokolo mwa poso nakomaka na mosala té ; nakendeke na 36 km nzela ya Banalia kosomba ekolo ya fufu mpo na mombongo ya mwasi na ngai”, elobi moko chef ya bureau ya commune. “Basengaka ngai nayaka mokolo nyoso na mosala se mpo na lifuta lya 54.000fc (60 \$) kasi nazali na libota monene”, elobi moko mosali wa division ya jeunesse. Awa na 13h, basali babale balembi, bazali kolala. Bikuke bya misala misusu bikangemi. “Bakomi naino té”, elobi huissier. Chef de division Mboda alobi ‘te basali bana bakei o bisika bilenge basalaka misala mya bango mpo na kosalisa bango.

Christian Uzilo

Mobeko mopekisi kosalisa bana misala mikasi

Bato bazali kotumba brique bazwaka bana mpo na misala mina. Mosala moye ebuki mobeko. Mabota makeleli bafundaka likambo liye noki té na pulusu.

Na nse ya moi makasi, Jean na Modogo, mbula 13 na 14 bazali kosala brique na libulu lya metele 5. Banninga ba bango bazali komeme yango o esika ebongisami. Na 12h basili kosala brique 200. “Lelo tokoki kosala ata 500 brique”, elobi Modogo, moyekoli na 5^e primaire bamobenganaki o kelasi mposo eleki zambi lya bozangi prime. Asengeli kosala manso mpo ‘te amifutela kelasi. Banninga baye mpe batalaka mbula ya bango té, bamikabi mobimba mpo ‘te bazwa ndenge ya koliya, ya kolata mpe ya komifutela kelasi.

Lokola bakomi kotonga ndako mingi na brique ya kotumba, okomono o bitando binso ndakisa Kisangani, Mangobo, Kabondo na quartier ya Makiso mpe Tshopo, Bana ba mbula 10 kin’o 16 bakomi kosala mosala mwa komeme mpe kosala brique. Bafutamaka malamau té. “Nakamwaki komono na 6 h bana bake basili kosala brique 100. Nakanisaki ‘te bauti koyiba mpo ‘te bafutisa ngai mbala mibale”, elobi Jonathan , akamwi na molende mwa bango. “Soko tobandi na 4h patron abenganaka biso mpo na kobanga ‘te noki bakanga ye.” eyebisi Jean.

Mosala motosi mobeko te

Mpo na kosala brique, bana batimolaka mabele, kosopa mai. “Ntongo nyoso tosopaka mbeketi (seaux) ya mai 10 to 15 yambo ya kobanda mosala”, elobi Jean amemi mbeketi ya mai ya 20l. Bafutamaka 1\$ mpo na brique 100. Mosala mwa ngonga misato. Soko basili kotumba nkolo mosala akoteke yango na 10 \$. Bankolo mosala balobaka ‘te nkoni ya kotumba na ndenge ya komeme brique ekomi na ntalo mingi. Ezali lolenge la bonyokoli bana kasi moto moko afundami na likambo liye té zambi mabota mingi bakeleli bazali kobika wana. Mobeko n°09/001 mwa 10 janvier 2009 mpo ya kobatela mwana mopekisi ‘te bapesa bana misala mikoki kobebisa bokolongono bwa nzoto ya bango, bokengi bwa bango to kosala ‘te bakola malamau te...Mobeko mopesi etumbo ya mbula 1 kin’o 3 ya boloko lomande banda 100.000fc kin’o 200.000 fc na moto nyoso akosalisa bana mosala mpo na litomba lya ye.

Mpasi ya lobiko

Ezali matata komono baboti kofunda likambo liye ; ata basali ba leta babyangaka bankolo misala mina té. Bazuzi bayebi kolandela likambo liye té zambi baboti basambelaka bankolo misala. “Baboti bana balobi ‘te lifuta bazwaka ekoki kosalisa bango té mpo na kosunga bana banso. Yango wana bazali komilukela mpo basalisa biso”, elobi Alphonse Fallu Tambwe, Commissaire principal ya police spéciale ya bobateli bana. “Kasi topesaka bitumbo na baye bazali kosalisa bango mosala soko bafundami epai na biso”, elobi ye. “Tosololaka na bana likolo lya makoki mpe ntomo ya bango”, elobi Alexis Balingi, président de parlement des enfants oyo alobi ‘te manso mana ezali mpo ‘te baboti na leta bazwi likambo liye na maboko mabale té. Asengi ‘te baye bazali kosalisa bana misala mina bazwa bitumbo engebene na mobeko.

Cédrick, akufeli tata mpe azali na mbula 15 asalaka mosala moye eleki mbula 3. Mbongo azwaka nde esalisaka mama wa ye koteka fufu mpe ye moko komisombela bilamba. “Mbala mosusu nazangaka mbongo mpe apesaka ngai 7 000 fc to 8 000 fc mpo nasomba ekolo ya fufu”, elobi Marceline Bumbu, mama wa ye.

Mpasi ya mokolo na mokolo etindaka mabota mana batika bana ba bango kosala mosala mona. Na sanza ya 11 eleki, elenge ya mbula 17 akufaki o libulu ntango mabele mazipaki ye ; ezalaki o Plateau médical mpe mosusu wa mbula 15 azokaki mpe abukanaki makasi mingi o plateau Boyoma. Bana baye bakoki kobela hernie, mpasi ya mokongo ... na mikolo mizali koya.

Christian Uzilo

Depuis Banda ba chinois bazali kobongisa nzela, bilenge mingi bakomi kosala brique na mabele maye batimoli o balabala. Bazalaka 5 to 10 ; basalaka brique mpe batekaka yango. Bazalaka na Kabondo pene na zando ya T.P, na rond-point ya stade Lumumba na Tshopo, pene na collège Maele, na quartier Saïo o boso bwa église ya Kimbangu. Ezali libaku mpo na bango zambi bazwi mabele ya mpamba esika ‘te basomba yango na mpango ya bato. Bato basusu bazali kozwa mabele mana mpo ya kosopa na mpango ya bango izali na mai mingi.

Jhon Sindani

MONGONGO Journal de proximité

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO
journal_mungongo_kis@yahoo.fr

Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Tél : +243 (0) 99 808 78 81

Equipe rédactionnelle :

Hortense Basea, Trésor Boyongo, Pépé Mikwa, Ernest Mukuli

Correspondants en province :

Isangi : Joseph Bassay

Ubundu : Fidèle Utula

Opala : Aimé Césaire Efang

Bondo : Vermont Kote

Isiro : Richard Tandro

Buta : Collard Limbombe

Bunia : Ousmane Sylla, Serge César Ndahora
Anualite Unyuthi

Traduction

Lingala : Pierre Komba

Swahili : Jean Fundi

Dessin : Roger Bamungu

Distribution et maquette :

Jimmy Bakelenge

Tél : +243(0) 85 338 93 25

Commercial :

Gertrude Nabiata

Tél : +243(0)85 338 06 84

Supervision et formation :

Syfia international

contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

Abonnement annuel : (24 numéros) 30 \$.

Abonnement de soutien : 50 \$ minimum.

Points de vente : Bibliothèque centrale Unikis (Faculté de psychologie), Gradi-Jeunes, Alimentation Bana Bitungu, La poste, Studio Hexagone, Parc de prince/Rez-de-chaussée Congo Palace, Pharmacie NEEMA, Congo en Images, Pharmacie Caritas.